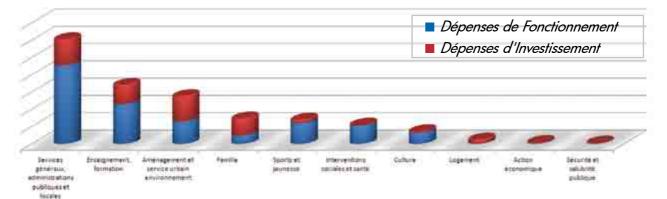
VOTE DU BUDGET 2014

Œuvrer pour une ville qui maîtrise son destin

Le 14 février dernier, le Conseil municipal votait le budget pour l'année 2014. Un budget qui s'équilibre en section de fonctionnement sur la base de 11 630 782 € et en section d'investissement à 5 619 821 €. Ce budget a été établi dans un constant souci de proximité avec la population, de mise en adéquation des besoins recensés avec le service public rendu tout en veillant à ne pas alourdir la fiscalité pesant sur les habitants.

Les dépenses

L'analyse des dépenses d'investissement et de fonctionnement reflète les efforts principalement consentis par la Ville dans les domaines du service au public, de l'aménagement, du service urbain et de l'environnement, du logement, de l'enseignement et de la formation, du sport et de la jeunesse.



- Services généraux : 35,10% : gestion de la collectivité, état civil, cimetière, élections, cérémonies, communication, ...
- **Enseignement et formation : 19,75% : écoles maternelles** et élémentaires, collège, restauration scolaire, ...
- 2 Aménagements, services urbains et environnement : 15,98%: éclairage public, voirie, espaces verts, ...
- **Famille**: 8,50%: services aux aînés, aides à la famille, haltes-garderies, ...
- Sport & jeunesse: 8,11%: salles de sport, accueil de loisirs, séjours, ALS, Point-Virgule, ...
- Interventions sociales et santé : 6,20% : lien social, prévention sanitaire, ...
- **Culture**: 4,20%: médiathèque, ludothèque, action culturelle, ...
- 6 Logement : 1,43%
- Action économique : 0,48%
- O Sécurité et salubrité : 0,25% : secours, hygiène, ...

Les recettes

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de :

- Les dotations et participations .. 1 862 077 € .. 16,45%
- Les produits des services du domaine et ventes diverses

Les recettes d'investissement proviennent principalement de :

- Les dotations, fonds divers et réserves



Taxe d'habitation13.82 % Taxe foncier bâti24.08 % Taxe foncier non bâti38.94 %

Le budget et la présentation du débat d'orientation budgétaire sont à votre disposition sur le site internet de la Ville (www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr) ou en mairie.

Pour construire ce budget, la municipalité a défini son programme d'actions en faveur d'un public large couvrant tous les stades de la vie, dans l'objectif constant d'améliorer la qualité de vie des Saint-Aubinois et de mettre en adéquation les besoins recensés avec le service public rendu. La municipalité s'engage ainsi dans une démarche visant à étoffer l'offre de logements et de services sur le territoire communal, avec le souci permanent d'un financement raisonné. Zoom sur quelques réalisations et projets.



Poursuite de l'aménagement des Hautes-Novales

Sur la Zone d'aménagement des Hautes Novales, un premier lotissement a vu le jour avec l'installation de 13 propriétaires sur 13 lots commercialisés.

Depuis novembre dernier, la SA HLM Elbeuf a entamé les travaux de construction de dix maisons de ville et quatre petits immeubles collectifs comprenant 22 logements. Au total, 32 logements qui seront achevés d'ici le printemps 2015.

La Ville a également procédé à la vente de deux parcelles : la première au Centre Hospitalier Intercommunal qui va permettre la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) offrant 100 lits médicalisés. La cession par la ville de terrains à la société ISA a permis la construction d'un cabinet de radiologie.

La Ville accompagne ces projets en prenant en charge l'aménagement des voiries et réseaux.



Reconversion des friches industrielles

"Dessiner le visage de Saint-Aubin-lès-Elbeuf pour aujourd'hui et pour demain", c'est l'objectif de la reconversion des friches industrielles.

La stratégie liée aux choix d'aménagements sur les friches de sites tels qu'ABX (rue de la Marne) et D1 (secteur de la rue Gantois) vise à favoriser une mixité sociale et urbaine. Il s'agit de mettre en œuvre un "parcours résidentiel" pour la population existante et à venir : des logements locatifs ou en accession à la propriété constituent la trame dessinée. La réflexion menée dans le cadre du Programme local de l'Habitat par la CREA se traduit par des opérations de reconstruction de la ville sur la ville sur différents secteurs.

La friche "ABX", rue de la Marne ▶

Une première phase va démarrer début 2014 : sur le lot B vont être construits 33 logements. Suivront les constructions de 33 logements collectifs (lot A) et 20 logements intermédiaires (lot C). Sur la parcelle situé de l'autre côté de la rue, 4 logements locatifs vont être édifiés par un investisseur privé.







◆ La friche "D1", rue Gantois

Première phase de réaménagement de cette friche, la construction de l'école de musique et de danse a débuté en janvier sous la maîtrise d'ouvrage de la CREA. La Ville assurera l'aménagement des voiries et réseaux divers, en accompagnement de ce projet.

Le projet relatif à la construction de l'école maternelle, d'un coût estimé à 2 819 322 euros HT, fait l'objet d'un différé dans sa réalisation, suite au sinistre qui a frappé la cantine du groupe scolaire Malraux et la reconstruction opérée.





Sur le reste de l'emprise foncière du site D1, la Municipalité a engagé une réflexion sur le meilleur aménagement à mettre en oeuvre.



Cessions et réalisation de projets

Les acquisitions réalisées par la commune, tant en terrains nus qu'en terrains bâtis, sont destinés à permettre la réalisation des projets menés par la collectivité, soit directement, soit par le biais de revente à des opérateurs privés ou publics. C'est grâce à cet outil que l'aménagement de la commune peut se réaliser.

En 2013, la Ville a ainsi procédé à la vente de :

- ▶ la parcelle contenant la villa Olivier, maison de maître qui abritait l'école Saint Joseph : La cession de la villa Olivier à la société LOGEAL va permettre la réhabilitation de la bâtisse pour accueillir 6 logements sociaux. Sur le reste de l'emprise foncière, un collectif de 10 à 12 logements sera édifié.
- ▶ la propriété située au 15 rue Serge Vézier : cette propriété a été vendue au profit d'orthophonistes, procurant ainsi un service complémentaire à la population.







- ▶ une étude est en cours sur la construction d'une résidence Séniors, portée par un bailleur social, sur les locaux libérés par l'actuelle école de musique, à l'angle de la rue Raspail et de la rue Jules Ferry.
- ▶ le local situé rue Jean Jaurès : sur cette parcelle, ce sont 10 logements avec stationnement qui sont en cours de réalisation par la SA HLM Elbeuf.
- ▶ trois ateliers relais situés sur la zone d'activité des Novales
- ▶ l'emprise foncière située aux Novales, face à l'Hôpital et qui permettra la construction d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- ▶ le 21 bis rue des Canadiens : Cet immeuble a également fait l'objet d'une vente à la société LOGEAL : deux logements vont y être aménagés.
- ▶ l'ancien hôtel L'Arganier, situé à l'angle des rues Legoupil et de la République, va faire l'objet d'une réhabilitation avec la réalisation de quatre logements.

ENSEIGNEMENT - FORMATION

Site de restauration André Malraux

Ravagé par les flammes en mars 2012, le site de restauration scolaire du groupe André Malraux a rouvert ses portes le 10 mars. Les enfants bénéficient dorénavant de salles de réfectoire plus spacieuses, plus lumineuses, et d'un service en mode "self". La

nouvelle cuisine, rééquipée et réagencée, permet aux équipes de restauration d'élaborer et de servir une moyenne de 120 repas par jour.







